

Service éducation

2 bis rue d'Estienne d'Orves – Douarnenez
02 98 74 46 29 / 02 98 74 46 27 – education@douarnenez.bzh

**TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX « ENFANCE »
ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 (en €)**

RESTAURATION SCOLAIRE

Quotients familiaux	Prix du repas
De 0 à 125	2
De 126 à 250	2
De 251 à 375	2
De 376 à 500	2,2
De 501 à 625	2,4
De 626 à 750	2,6
De 751 à 875	2,8
De 876 à 1000	3
De 1001 à 1125	3,2
De 1126 à 1250	3,4
De 1251 à 1375	3,6
De 1376 à 1500	3,8
De 1501 à 1625	4
De 1626 à 1750	4,2
De 1751 à 1875	4,4
De 1876 à 2000	4,6
De 2001 à 2125	4,8
2126 et +	5
Repas exceptionnel* (non réservé)	6
Repas adulte	7

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Matin (7h30/8h35)	1,3
Soir (16h45/19h00)	1,6

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

(mercredis et vacances)

Quotients familiaux	Journée complète avec repas	Demi-journée avec ou sans repas
De 0 à 125	5,5	2,7
De 126 à 250	5,7	2,8
De 251 à 375	6,6	3,5
De 376 à 500	7,1	3,6
De 501 à 625	7,8	4,4
De 626 à 750	8,2	4,6
De 751 à 875	9,8	5,5
De 876 à 1000	10,5	6
De 1001 à 1125	11,9	6,9
De 1126 à 1250	12,2	7,1
De 1251 à 1375	12,7	7,3
De 1376 à 1500	13,3	7,6
De 1501 à 1625	13,7	7,8
De 1626 à 1750	14	8
De 1751 à 1875	14,1	8,1
De 1876 à 2000	16	9,1
De 2001 à 2125	17	9,7
2126 et +	18	10

POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS :

. Pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, et sur présentation du justificatif de placement, les assistants familiaux bénéficient des tarifs les plus bas,

. La détermination des tarifs se fait prioritairement à partir du quotient familial CAF. A défaut, le revenu fiscal de référence figurant sur le dernier avis d'imposition du ménage est pris en compte. Les quotients familiaux sont révisés deux fois par an.

POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS UNIQUEMENT :

. A partir de 3 enfants d'une même famille : si tous les enfants sont inscrits et fréquentent en même temps l'Accueil de loisirs, le dernier enfant bénéficie d'un tarif à 50 % pour la journée ou la demi-journée.